

# crma' info

La lettre des Chambres de Métiers et de L'artisanat du Limousin

n°28 - Printemps 2011

## Edito



« Mutualiser nos moyens et nos compétences pour mieux servir les artisans »  
Tel est le sens qu'il faut donner à la réforme de notre réseau, issue de la loi du 23 Juillet et du décret du 11 Novembre 2010.

Déjà en Limousin, nous avons perçu l'avantage à nous doter de compétences communes et spécialisées à l'échelon régional, dédiées à l'ensemble de nos ressortissants. C'est le cas par exemple en matière de Transmission Reprise, de Management Environnemental, d'Agroalimentaire et de Métiers d'Art, de Veille stratégique ou encore au travers du Pôle National d'Innovation, le CNISAM, créé en 2009 sur les questions de santé et d'autonomie liées aux métiers.

Aujourd'hui, nous devons appliquer cette démarche aux fonctions supports c'est-à-dire à celles indispensables au bon fonctionnement de nos établissements : la comptabilité, la gestion de la paie, les achats, la logistique informatique, la communication.

Cette mutualisation, d'ores et déjà engagée, est bien entendu nécessaire pour optimiser nos conditions de fonctionnement notamment au plan budgétaire. Pour autant, elle n'a d'intérêt et de sens que si elle s'inscrit dans le but d'améliorer l'efficacité des services rendus par notre réseau.

C'est pour cela que dans le même temps, nous travaillons à enrichir notre Offre de Services et à la rendre la plus lisible, la plus adaptée et la plus accessible possible aux artisans et aux autres publics intéressés par l'Artisanat. C'est bien dans cette logique qu'il nous appartient d'établir les meilleures complémentarités et synergies entre les différents échelons de notre réseau. Ainsi, la mise en œuvre des services de proximité aux entreprises et autres publics incombe en priorité à l'échelon départemental ; la définition et la mise en œuvre des choix stratégiques notamment en matière de soutien au développement économique et de formation ainsi que la gestion des moyens techniques et administratifs, à l'échelon régional ; enfin le soin d'assurer la représentation nationale et la coordination de l'ensemble du réseau, à l'échelon national.

C'est en procédant ainsi que nous réussirons à transformer un exercice imposé en un exercice utile à nos entreprises et à nos territoires.

Gilbert REBEYROLE  
Président de la Chambre Régionale  
de Métiers et de l'Artisanat

Directeur de la publication :  
Gilbert REBEYROLE

Responsable de la rédaction :  
Claude BARRIERE

Un document de la **CHAMBRE REGIONALE  
DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN**

14 rue de Belfort CS 71300 87060 Limoges Cedex

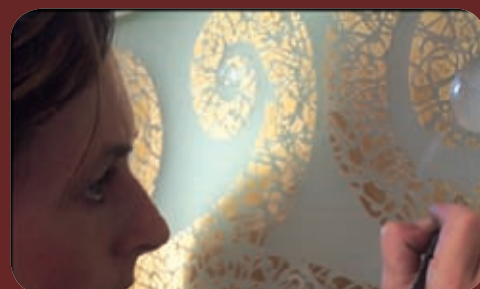
Tél. : 05 55 79 45 02 – Fax : 05 55 79 30 29

Courriel : [contact@crma-limousin.fr](mailto:contact@crma-limousin.fr)

Web : [www.crma-limousin.fr](http://www.crma-limousin.fr)

## Agenda

- 24/05  
**Bureau de la CRMA à Tulle**
- 09/06  
**Commission des Finances**
- 15/06  
**Bureau de la CRMA**
- 27/06  
**AG de la CRMA à Guéret**
- 29/06  
**AG de la CMA Corrèze**
- 30/06  
**AG de la CMA Creuse**
- 04/07  
**AG de la CMA Haute-Vienne**
- 21/09  
**Conseil de la Formation**



# Formation / Emploi

## Offre de service GRH

L'objectif de l'offre de service GRH (Gestion des Ressources Humaines) du réseau des CMA du Limousin est de fournir aux artisans des outils simples et concrets susceptibles de les aider à mettre en œuvre une gestion des ressources humaines dynamique et adaptée aux conditions de développement de leur entreprise. Les prestations s'articulent autour des différentes phases de la GRH (recruter, manager, fidéliser) et viennent répondre aux besoins identifiés via un diagnostic RH, un diagnostic CAPEA ou une demande précise de l'entreprise.

En créant cette offre, les CMA proposent toute une palette de prestations adaptées aux différents besoins des entreprises artisanales dans le domaine des ressources humaines, en termes d'accompagnements ou de formations, qui seront opérationnelles dès octobre 2011.

Contact à la CRMA : Sylvie ROCHEREAU

# Création / Reprise

## Bilan 2010 des actions ARTER

Les actions d'information sensibilisation proposées par le dispositif Arter sur toute la région (réunion d'information, rencontres régionales de la création reprise ...) ont réuni près de 300 participants cédants ou repreneurs. Les 370 candidats repreneurs ayant bénéficié de conseil ou d'accompagnement personnalisé sont des salariés en recherche de reconversion (42%), des demandeurs d'emploi (29%), 13% sont déjà à la tête d'une entreprise, 66% ont moins de 40 ans. Leurs recherches : une entreprise du secteur des services (42%), de l'alimentation (26%), du bâtiment (18%) ou de l'artisanat de production (10%), sont en léger décalage avec les activités des entreprises à céder (seules 37% appartiennent au secteur des services et 24% à celui du bâtiment). En 2010, 202 artisans désireux de transmettre leur entreprise ont bénéficié d'un conseil ou d'un accompagnement personnalisé. Au final, les interventions des conseillers Arter ont facilité la transmission de 93 entreprises en 2010.



ARTISANAT TRANSMISSION ET REPRISE

## Survie à 3 ans des entreprises créées ou reprises en 2006



L'Insee Limousin vient de publier les résultats de l'enquête Siné 2010 qui fait apparaître un taux de survie à 3 ans des entreprises créées ou reprises en 2006 dans notre région de 70%. L'artisanat, qui compose environ la moitié des créations reprises en Limousin, affichait exactement le même taux sur la même période. Deux éléments, parmi d'autres, favorisent une meilleure réussite des nouveaux entrepreneurs : l'accompagnement dont ils ont bénéficié lors de la préparation de leur projet - les créations reprises accompagnées par les CMA présentent un taux de survie supérieur de plus de 10 points à la moyenne (82%) - et la reprise d'entreprise qui présente un différentiel de taux de survie à 3 ans de plus de 20 points (90% contre 70% pour les créations).

Contact à la CRMA : Anne-Marie BORDES

# Environnement

## Eco-Construction



La CRMA Limousin a participé à une mission collective de « benchmarking » et de contacts commerciaux en Suisse dans le domaine de l'éco-construction. Cette action organisée par le Pôle Eco-construction Limousin, la Région Limousin et la CCI de la Corrèze, a permis à une vingtaine d'acteurs de la filière en Limousin (entreprises, architectes, fédérations professionnelles, collectivités...) de se familiariser avec les méthodes et réalisations suisses dans le domaine de l'éco-construction.

## Imprim'vert®

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable 2011, une manifestation d'information sur la marque Imprim'vert® a eu lieu le 5 avril dernier, suivie de la remise des diplômes aux entreprises millésimées 2011 par les Présidents de la CRMA et de la CCI. En 2011, 33 imprimeurs du Limousin ont obtenu cette marque. Cette manifestation a mobilisé de nombreuses entreprises et a été largement relayée par la presse.



## Management Environnemental par Etape

Un accompagnement à une démarche de management environnemental structurée avec un cycle d'amélioration continue sera prochainement lancé, en Limousin, par la CRMA. Concrètement cette action permettra aux entreprises de valider le niveau 1 de la démarche à trois niveaux qui débouche sur la certification ISO 14001. Avec le niveau 1, l'entreprise garantit la connaissance des principales exigences environnementales et la mise en œuvre d'un plan d'actions prioritaires. Cet engagement environnemental pourra ensuite être valorisé par les entreprises artisanales qui le souhaitent, auprès de leurs clients en demandant la marque « EnVol » (engagement pour l'environnement).

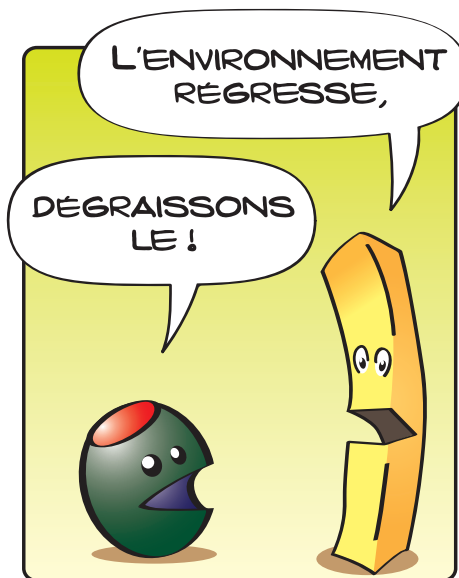


## Economie d'énergie

Afin de proposer des solutions pratiques aux entreprises artisanales, une action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie sera lancée prochainement. Des diagnostics d'énergie personnalisés seront proposés aux entreprises de différents secteurs d'activité afin de dresser un état des lieux de leurs consommations énergétiques, et de leur faire des propositions d'actions de maîtrise de l'énergie.

## Huiles Alimentaires Usagées

Cette opération clé en main qui permet d'apporter une solution pratique aux entreprises pour la gestion de la collecte des huiles alimentaires usagées se poursuit avec des conditions tarifaires négociées. Suite à un nouvel appel d'offre, trois collecteurs ont été sélectionnés pour les trois prochaines années. Un kit de communication de l'opération est fourni aux entreprises afin qu'elles valorisent leur engagement environnemental auprès de leur clientèle.



Contact à la CRMA : Elodie CESBRON

## • Rencontre nationale des Pôles d'innovation

La 5ème rencontre nationale du Réseau des Pôles d'innovation pour l'artisanat et les petites entreprises, organisée avec le soutien de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) a eu lieu le 25 mai 2011 à Paris, autour du thème « Les artisans et les petites entreprises, acteurs des marchés de demain ». Dans le cadre de la table ronde sur « l'innovation au service des questions d'autonomie et de santé des personnes âgées et/ou handicapées », le CNISAM avec ses partenaires est intervenu en présentant ses actions, les différentes solutions techniques apportées aux entreprises artisanales pour accéder à ces nouveaux marchés et les perspectives à venir.

Consultez les vidéos de cette rencontre sur <http://ism.infometiers.org/ISM>

## • Participation à des Salons

Le CNISAM participe à de nombreux salons professionnels nationaux et régionaux afin de présenter ses actions, les outils développés au bénéfice des entreprises artisanales mais aussi des différents partenaires de l'accessibilité. Salons en Limousin : Salon de l'Habitat, Salon Professionnel Domotique à Guéret, Salon de l'Accessibilité à Chateauponsac, Salon de l'Eco Habitat de Cussac...

## • Formations

Depuis le début de l'année 2011, le CNISAM a formé plus de 40 artisans en France à la problématique de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et de l'adaptation de l'habitat existant. Depuis sa labellisation en tant que pôle d'innovation de l'artisanat en 2009, près de 200 agents du réseau national des CMA ont bénéficié d'une formation au pré diagnostic de l'accessibilité des ERP de catégorie 5 (au total 17 jours de formations).

Les 158 artisans formés sont valorisés au travers de l'annuaire des professionnels de l'accessibilité et de l'adaptation d'un habitat existant aux personnes âgées et/ou handicapées consultable en ligne sur [www.cnisam.fr](http://www.cnisam.fr) rubrique annuaire.

# Métiers d'Art

## • Le site web des Métiers d'Art en Limousin

Le site des Métiers d'Art en Limousin [www.metiersart.com](http://www.metiersart.com), qui vient d'être mis en ligne, est à la fois un outil de promotion pour les entreprises et un support d'information des Métiers d'Art pour le grand public. Ce site web rassemble un annuaire des artisans d'art, des actualités sur les Métiers d'Art, les expositions, salons, colloques, les formations, des portraits de professionnels, des fiches pratiques... Un espace pro permettra également à tous les professionnels authentifiés préalablement d'accéder aux informations sur les marchés, foires et salons, de soumettre une actualité, et de présenter son entreprise et ses produits ou services.

## • Lettre des Métiers d'Art

Une lettre d'information trimestrielle est envoyée à tous les artisans d'art de la région. Elle retrace les différentes actualités du secteur, les manifestations et actions collectives proposées aux professionnels et le bilan de celles réalisées.

**Contacts : Nathalie MAZIERES (CMA Haute-Vienne) - Anne-Marie BORDES (CRMA)**

## • Guide pour la conception et l'installation de rampes d'accès

La dernière réalisation du CNISAM a pour objectif de faciliter la conception d'une rampe d'accès destinée à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) en rassemblant dans un même document les diverses contraintes que doivent prendre en compte le concepteur et l'artisan installateur. Il se fonde sur les réglementations en matière de responsabilité du fait des produits défectueux, de conception des produits de construction, de travail et d'accessibilité. Ce guide est en ligne sur [www.cnisam.fr](http://www.cnisam.fr)



## • Mises à jour de Fiches Techniques

Afin de suivre les évolutions réglementaires et techniques, les fiches « Accessibilité de l'Habitat Existant » et « Accessibilité des Commerces » ont été actualisées. Elles sont consultables en ligne sur [www.cnisam.fr](http://www.cnisam.fr).

## Contact à la CRMA : Michelle DENIS-GAY



# Métiers de Bouche

## • Fin du Contrat de Progrès Métiers de Bouche

Le Contrat de Progrès Métiers de Bouche se termine cette année. **De ce fait, la réception des dossiers complets de demande d'aides se terminera au 31/07/2011** afin que les dossiers puissent être présentés et recevoir un avis avant la fin de l'année. Une évaluation du Contrat de Progrès Métiers de Bouche est en cours, les conclusions seront connues en septembre. Elles serviront à l'élaboration d'un contrat de progrès 2ème génération attendu par les professionnels.

## • Les acteurs du bio en Limousin

Dans le cadre du PLAB (Programme Limousin des Acteurs de l'Agriculture Biologique), un guide rassemblant les différents acteurs de l'agriculture biologique est en cours de réalisation pour une parution en fin d'année.



Ce guide fournira des informations complètes sur la filière bio en région Limousin : annuaire et observatoire des opérateurs de l'agriculture biologique (artisans et industriels) et observatoire des volumes de production des agriculteurs. La CRMA participe au recensement de l'offre de produits bio des entreprises artisanales de la région notamment par le biais d'un questionnaire envoyé courant juin.

## • Une « boîte à outils » de nouveaux services chez les artisans

En 2009 et 2010, une étude de l'offre et de la demande en matière de services proposés par les artisans a été réalisée. Le but était de repérer des actions ayant un intérêt pour le consommateur et qui puissent être mises en pratique chez l'artisan. Après un « test » auprès de différents professionnels, différentes actions ont été retenues tel que la mise en place d'étiquette pic-prix, l'utilisation d'ardoise, de fiches de commande, de site internet, de cartes de visite, de cartes de fidélité... D'ici la fin de l'année, ces propositions vont être mises en pratique : élaboration de fiches explicatives et de supports (ardoise, exemple de fiches de commande...) qui seront proposées aux artisans intéressés par l'intermédiaire de formations.

**Contact à la CRMA : Cyrielle FARGES**

# → ZOOM :

## Formation TEPE

La CRMA Limousin et le CNAM régional ont souhaité décliner, en Limousin, la convention de partenariat nationale passée entre le CNAM et l'APCMA pour la mise en œuvre de formations de niveau supérieur.

La priorité première de cette convention est de développer une certification de niveau III (bac +2) appelée **CEMA** (Compétences Entrepreneurs - Métiers de l'Artisanat). Le CEMA combine une formation à une compétence métiers (CAP, BP...) et une formation au management de la petite entreprise acquise à travers le **TEPE (Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise)**, titre de niveau III, homologué au RNCP et délivré par le CNAM.

Le projet est donc de **lancer, en Limousin, à titre expérimental, la mise en œuvre du TEPE, dans le cadre d'un partenariat élargi** : CNAM, CMA, CFA Bâtiment de Limoges et Tulle, Fédération compagnonnique, CFA du Moulin Rabaud, Lycée des Métiers Jean Monnet.

Les objectifs de cette formation visent à :

- Attirer un nouveau public vers le secteur de l'artisanat (Jeunes de formation universitaire intéressés par une réorientation professionnelle vers le secteur des Métiers, public de niveau IV des Missions locales, adultes non issus de l'artisanat : demandeurs d'emploi ou salariés)
- Développer et proposer une filière de formation de niveau supérieur
- Préparer des futurs managers d'entreprises (second, créateurs et repreneurs potentiels) et les mettre en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles au regard de leur projet de création, de développement d'activité ou de reprise, et de les mettre en œuvre.

Le TEPE conjugue apports de connaissances et mise en application effective, dans le cadre d'un projet de développement d'activité au sein de l'entreprise artisanale. Les cours seront réalisés par des enseignants du CFA du Moulin Rabaud, des CMA et/ou CNAM. Le TEPE qui bénéficie d'une subvention du Conseil Régional sera lancé en octobre 2011.

**Contact à la CRMA : Sylvie ROCHEREAU**

## Développement Economique

### • CAPEA (Cycle d'amélioration des Performances de l'Entreprise Artisanale)

En 2010 le réseau régional des CMA a accompagné 49 entreprises dans le cadre de la démarche Capéa. Elles ont toutes bénéficié d'un diagnostic Capéa qui leur a permis de dresser un état des lieux précis, au regard de 11 fonctions principales de l'entreprise, et de définir une stratégie et un plan d'amélioration à 2 ou 3 ans. 34 d'entre elles ont par ailleurs bénéficié de Capéa Initiative afin, soit d'approfondir un aspect très pointu du diagnostic, soit d'être accompagnée dans le début de mise en œuvre du plan d'amélioration.



### • Préparation SRDE 2

Le réseau des CMA a participé à la démarche de consultation du Conseil Régional dans le but de contribuer à l'élaboration du prochain Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2012. Un groupe de réflexion interne à la commission du développement économique de la CRMA a élaboré des propositions qui ont été relayées dans les trois groupes de travail thématiques mis en place par le Conseil Régional. La préoccupation première du Conseil Régional pour ce SRDE2 est de développer l'emploi et de l'ancrer sur le territoire limousin, en travaillant à la fois dans le sens de la valorisation des ressources locales, de l'adaptation aux mutations économiques et du soutien à l'innovation.

**Contact à la CRMA : Anne-Marie BORDES**

## Vie du Réseau

### • Corrèze

Remise des Prix Stars et Métiers pour la moyenne et haute Corrèze organisée par la CMA de la Corrèze, la Banque Populaire et la Socama du Massif-Central le 16 juin à Tulle.

Concours de cuisine « Comme des Chefs ! »  
Le 6 juin, les ateliers de cuisine « Comme des chefs » ont été le théâtre d'un concours qui a opposé les stagiaires de la saison 2010-2011, organisé par les Logis de la Corrèze et le CFA les 13 Vents.

### • Creuse

Foire exposition anglophone à Guéret les 14 et 15 mai. Organisée par l'association anglophone Creuse News, le Conseil Général, la CCI et la CMA de la Creuse, cette manifestation de promotion des entreprises anglophones installées en Creuse a réuni 35 professionnels et associations et près de 1500 visiteurs sur deux jours, afin de présenter la culture britannique et leur savoir-faire aux creusois.

## Les Commissions de la CRMA (erratum)

Une erreur s'est glissée dans le dernier Crma'info au sujet de la composition de la Commission de la Formation professionnelle.

### • Commission de la Formation Professionnelle

Président : Alain Martin (19),  
Rapporteur : Corinne Clemençon (23)  
Membres titulaires : Marcel Demarty (19), Henri Laveaux (19), Nicolas Cheze (19), Michel Solignac (19), Laurent Verretoux (23), Marie Claire Grange (23), Patrick Guillot (23), Jean Jacques Fleury (23), Gilles Deschamps (87), Myriam Penichon (87), Nelly Mari (87), Stéphane Colignon (87), Cédric July (87).

### • Haute-Vienne

Soirée de récompense du Meilleur Apprenti Charcutier de France, Gaëtan Giront, le 23 juin au Conseil Régional.

« Relooking et Artisanat ». Exposition à la Galerie des Métiers du 16/06 au 09/07 : tout le savoir-faire des artisans au service du relooking, pour donner une seconde vie aux meubles ou objets de décoration anciens.

## Réorganisation du réseau des CMA en marche...

Afin d'assurer la gestion du parc informatique du réseau régional, **Guillaume Lardier**, auparavant à la CMA Haute-Vienne est, depuis le 1er janvier 2011, en charge de ces questions à la CRMA. La même démarche est mise en place pour la gestion de la communication, **Christophe Rigot**, auparavant à la CMA Corrèze, est depuis le 1er juin 2011, chargé d'animer et de coordonner la communication au niveau régional, à la CRMA.



La présente opération est cofinancée par la Région Limousin

crma' info

une publication de la **CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN**